



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2023 - 61

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	19
Conseillers votants :	22
Dont trois pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 11 août 2023

OBJET : TRAVAUX SYLVICOLES
- PROGRAMME SYLV'ACCTES -
DEMANDE DE SUBVENTION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux août, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, Maire

**PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. CHANTELOT C. PLEynet
J.P. DENERVAUD M. BILLARD G.
CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. QUERNEC GARIN C.
CHAMPEAU S.**

**EXCUSES : CORNU Cyril « pouvoir à
MEYRIER M. » MATTERA A. « pouvoir à
ZANNI F. » CHANTELOT L. « pouvoir à
CHANTELOT C » GEROUDET A.**

Est élue secrétaire de la séance : QUERNEC
GARIN C.

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2023.

La nature des travaux est la suivante : dégagement/dépressage/nettoisement/taille de formation (itinéraire sylvicole 3 du Plan Sylvicole Territorial Chablais Sylv'ACCTES)
Le montant estimatif des travaux est 5 882.39 euros HT.

Madame le maire expose au conseil municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

⇒ Dépenses subventionnables : 5 882.39 € (dégagement/dépressage/nettoisement/taille de formation).

* Montant de la subvention sollicitée auprès de Sylv'ACCTES : 2 942.00 euros HT.

* Montant total du l'autofinancement communal des travaux subventionnés : 2 940.39 euros H.T.

Envoyé en préfecture le 25/08/2023

Reçu en préfecture le 25/08/2023

Publié le 25/08/2023

ID : 074-217400704-20230822-D2023_61-DE



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement présenté ;

CHARGE Madame le maire de signer tous les documents afférents à ce projet ;

SOLLICITE l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux subventionnables ;

DEMANDE à Sylv'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Caroline QUERNEC GARIN

Le maire
Pascale MORIAUD

